

Association faîtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Bollwerk 35 | Case postale 6711
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11 | Fax 031 312 24 02
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch
CP 34-2641-5

Communiqué de presse du 20 décembre 2011

Casque cycliste chez les jeunes : le Conseil national laisse le libre choix aux parents

Le casque ne doit pas être obligatoire pour les jeunes jusqu'à 14 ans, c'est ce qu'a décidé la chambre du peuple ce matin à 128 voix contre 55. PRO VELO Suisse se réjouit de ce vote qui mise sur la responsabilité des parents.

PRO VELO Suisse salue la décision raisonnable du Conseil national de laisser le choix du port du casque des jeunes aux parents. Le taux de port du casque chez les enfants et les jeunes s'élève aujourd'hui déjà à plus de 70%. Ajouté à la crainte qu'une loi décourage cette tranche d'âge de s'essayer à la bicyclette, ce chiffre fait penser à l'association des cyclistes au quotidien qu'une loi contraignante serait exagérée. Dans la lancée de Via sicura, une obligation généralisée du port du casque a également été proposée et refusée massivement par l'assemblée aujourd'hui. Le texte est donc renvoyé au Conseil des États ; souhaitons qu'il se laisse convaincre par l'avis du Conseil national.

[Position de PRO VELO Suisse sur le casque cycliste](#)
[Communiqué de presse du 3 février 2010 Via sicura](#)

Plus d'information

Jean-François Steiert, Conseiller national, président PRO VELO Suisse, 079 204 13 30

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale de défense des intérêts des cyclistes en Suisse. Elle regroupe plus de 35 associations régionales et plus de 30'000 membres individuels.